

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS
M.R.C. DE L'ÎLE D'ORLÉANS

PROCÈS VERBAL

À l'assemblée régulière du conseil municipal de Saint-François-de-l'île-d'Orléans tenue le lundi 8 janvier 2007, à 20h à la salle municipale étaient présents : Dominique Labbé, Jean Rompré, Carmen Blouin, Lina Labbé, Lauréanne Dion, sous la présidence du maire Yoland Dion.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des procès verbaux des 4, 14 et 20 décembre 2006.
3. Suivi des procès verbaux.
4. Correspondance.
5. Adoption des dépenses.
6. Demande d'aide financière.
 - a. Club Optimiste Île d'Orléans
7. Résolution dépenses incompressibles.
8. Octroi déneigement des citernes, hiver 2007.
9. Résolution cotisation ADMQ 2007
10. Résolution formation ADMQ (Hiver printemps 2007).
11. Varia M.R.C.
12. Période de questions.
13. Levée de l'assemblée.

07-001 Item 1 **Lecture et adoption de l'ordre du jour.**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Carmen Blouin et appuyée par Jean Rompré.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

07-002 Item 2 **Adoption des procès verbaux des 4, 14 et 20 décembre 2006.**

L'adoption des procès verbaux est proposée par Carmen Blouin et appuyée par Lauréanne Dion en modifiant la résolution #06-114 par l'ajout de l'addenda suivant :

Attendu que la demande d'aide financière du CRSP hockey, pour les inscriptions 2006-2007 à la ligue CBIO (Côte de Beaupré Île d'Orléans), de 20% chacune n'assure pas une subvention d'un montant égal pour chaque enfants inscrits.

Attendu que le conseil désire agir de manière uniforme.

En conséquence (Ensuite le texte de la résolution originale, voir à cet effet le livre des résolutions page 0003 pour la résolution intégrale)

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

Item 3 Suivi des procès-verbaux.

Rien à signaler ce mois-ci.

Item 4 Correspondance.

07-003

Item 5 Adoption des dépenses.

Comptes payés

M.R.C. de l'Île d'Orléans (Quote-part ordures)	5 546.90 \$
Réjean Guay	388.71 \$
Marco Langlois	531.05 \$
Yoland Dion	599.44 \$
Dominique Labbé	199.17 \$
Jean Rompré	199.17 \$
Carmen Blouin	199.17 \$
Jacques Drolet	199.17 \$
Lina Labbé	199.17 \$
Lauréanne Dion	199.17 \$
CARRA (Fond de pension du maire)	200.14 \$
Desjardins Sécurité financière (Fond de pension directeur général)	134.40 \$
Marco Langlois (Frais, formation PG Mensys Saint-Joseph de Beauce 14 novembre 2006, Formation ADMQ Sainte-Foy 23 novembre 2006)	254.00 \$
CRSP Hockey (Subvention saison 2006-2007)	400.00 \$
Club de motoneige des Sorciers de l'Île d'Orléans (Subvention)	75.00 \$
Esso L'Impériale (Huile à chauffage centre le Sillon)	2 149.91 \$
Quincaillerie R. Létourneau (Matériaux de construction)	255.83 \$
Denis Asselin (Entretien des fossés route d'Argentenay)	2 136.57 \$
Trafic contrôle F.M. inc. (Entretien lumières de rues + changer lumière patinoire)	581.67 \$
Fond de l'information foncière (Mutation)	15.00 \$
MRC de l'Île d'Orléans (Dernier partie du service de gestion 2006)	2 533.54 \$
Municipalité de Saint-Jean I.-O. (Formule de demande de révision d'évaluation foncière)	18.80 \$
Ferme Dallaire enr. (Frais entretien Sillon)	28.49 \$
Société canadienne des postes (Achat de timbres)	58.11 \$
Marco Langlois	531.05 \$
Réjean Guay	360.46 \$
Yoland Dion	143.83 \$

Dominique Labbé	49.79 \$
Jean Rompré	49.79 \$
Carmen Blouin	49.79 \$
Jacques Drolet	49.79 \$
Lina Labbé	49.79 \$
Lauréanne Dion	49.79 \$
CARRA (Fond de pension du maire)	24.25 \$
Société canadienne des postes (frais de parution journal la Pointe de l'Île #83 décembre 2006)	28.87 \$
Marquis Excavation inc. (Bornes fontaines secteur nord)	56 975.00 \$
Picard & Picard (Frais d'arpentage bornes fontaines secteur nord)	1 930.31 \$
Denis Asselin (Entretien chemin du Moulin)	774.87 \$
Quincaillerie R. Létourneau (Matériaux de construction)	117.99 \$
Bell Mobilité (Cellulaire sécurité civile)	9.41 \$
Hydro-Québec (Électricité globale, tous les services décembre 2006)	1 435.64 \$
Bell Canada (Téléphone administration)	159.99 \$
Bureau en gros (Achat de fourniture de bureau)	59.87 \$
Oricom Internet	18.18 \$
Esso L'Impériale (Huile à chauffage centre le Sillon)	1 629.74 \$
Marco Langlois	531.05 \$
Petite Caisse (Achats divers)	13.66 \$
Réjean Guay	561.01 \$
Renée Duchaine (Surveillance patinoire)	213.75 \$
Total :	<u>82 920.25 \$</u>

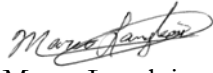
Comptes à payer

Laval Bélanger (Installation de nouveaux réservoirs à mazout Sillon)	5 327.16 \$
Les éditions Malbec (Calendrier de gestion municipale 2007)	36.98 \$
Astronicor (Surveillance annuelle 2007)	218.78 \$
Toshiba solution d'affaires (Frais d'entretien 2007)	158.34 \$
Bureau en gros (Fourniture de bureau)	22.68 \$
Fond de l'information foncière (Mutation)	6.00 \$
Esso L'Impériale (Huile à chauffage centre le Sillon)	1 389.09 \$
Bodycote (Analyse d'eau le Sillon)	11.40 \$
Total :	<u>7 170.43 \$</u>

L'adoption des dépenses est proposée par Dominique Labbé et appuyée par Carmen Blouin.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites ci haut.



Marco Langlois

Directeur général / secrétaire-trésorier

07-004

Item 6 Demande d'aide financière.

- **Club de Optimiste Île d'Orléans**

Il est proposé par Dominique Labbé et appuyé par Lina Labbé de verser la somme de 50\$ au Club Optimiste Île d'Orléans pour l'année 2007.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

07-005

Item 7 Résolution dépenses incompressibles.

Attendu que le code municipal, aux articles 204 et 961, prévoit que le conseil doit par résolution autoriser le paiement de toutes créances dues par la municipalité.

Attendu que le budget 2007 de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans comporte des dépenses dites incompressibles.

Attendu que pour assurer le bon fonctionnement de la Municipalité le directeur général / secrétaire-trésorier devra s'assurer du paiement des ces dépenses dites incompressibles.

En conséquence il est proposé par Carmen Blouin, appuyé par Jean Rompré et

Il est résolu que le conseil municipal autorise le directeur général / secrétaire-trésorier et le maire à effectuer les paiements requis des dépenses incompressibles tel que décrites par les postes budgétaires suivants :

Législation 02.100.00

Rémunération – Élus
Cotisation de l'employeur – Élus
Téléphone cellulaire – Maire

Gestion financière & administrative 02.130.00

Rémunération - directeur général / secrétaire-trésorier
Cotisation de l'employeur - directeur général / secrétaire-trésorier
Frais de poste
Téléphone
Internet
Information (Journal municipal)
Fourniture de bureau

Greffé 02.140.00

Mutation

Évaluation et quote-part M.R.C 02.150.00

Quote-part MRC – générale

Autre (Sillon et employé municipal) 02.190.00

Rémunération – employé municipal
Cotisation de l'employeur – employé municipal
Frais de déplacement – employé municipal
Location d'outils – employé municipal
Entretien & réparation le Sillon
Matériaux de construction
Huile à chauffage
Articles de quincaillerie
Électricité
Essence huile & diesel
Quote-part (Communauté métropolitaine)

Sécurité publique 02.200.00

Service – Sûreté du Québec

Hygiène du milieu 02.400.00

Quote-part – enlèvement des ordures

Loisirs et culture 02.700.00

Surveillance patinoire
Déneigement patinoire

Parcs et terrains de jeux 02.701.50

Électricité

Divers 02.919.00

Frais de banque
Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

07-006

Item 8 Octroi déneigement des citernes hiver 2007.

Attendu que l'installation de trois bornes fontaines dans le secteur nord de la municipalité entraîne l'obligation de les entretenir en période hivernale.

Attendu que l'octroi du contrat de déneigement général des infrastructures de la municipalité est en vigueur pour encore deux années.

Attendu qu'il est de la volonté du conseil municipal de simplifier la gestion municipale et que par conséquent il est de bon aloi de confier le déneigement des bornes fontaine à l'entrepreneur déjà retenu pour les autres infrastructures municipales.

En conséquence il est proposé par Dominique Labbé, appuyé par Jean Rompré et

Il est résolu que le conseil municipal octroi le contrat de déneigement des bornes fontaines situé sur le chemin Royal en face du relais du Club de motoneige des Sorciers de l'Île et sur la route d'Argentenay à la hauteur du numéro civique 509 à : Denis Asselin Excavation, au coût global de 500 \$ pour l'hiver 2006-2007.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

07-007

Item 9 Résolution cotisation ADMQ 2007.

Il est proposé par Carmen Blouin et appuyé par Jean Rompré d'autoriser le paiement de la cotisation 2007 du directeur général / secrétaire-trésorier à l'Association des directeurs municipaux du Québec, pour la somme de : 500.15\$

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

07-008

Item 10 Résolution formation ADMQ (Hiver printemps 2007).

Il est proposé par Lina Labbé et appuyé par Carmen Blouin d'autoriser le directeur général / secrétaire-trésorier à s'inscrire aux formations suivantes offerte par l'Association des directeurs municipaux du Québec soit : Comptabilité municipale de niveau avancé, offerte à Saint-Ferdinand le 15 février 2007 et à la formation sur l'accès aux documents municipaux, offerte à Sainte-Foy le 25 avril 2007, pour la somme de : 398,83 \$

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

Item 11 Varia MRC.

Item 12 Période des questions.

07-009

Item 13 Levée de l'assemblée.

La levée de l'assemblée est proposée par Carmen Blouin il est 21h30.